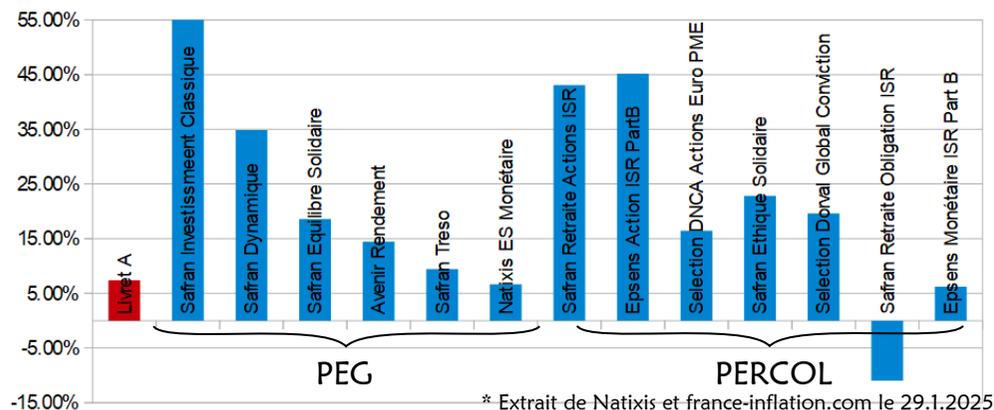


Performance passée des fonds sur 5 ans*



⚠ Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Vos placements sont-ils équilibrés ? Identifiez votre profil selon vos investissements déjà réalisés :

⚠ Les investissements financiers comportent des risques de perte en capital.

Deux principes de précaution sont communément admis sur l'épargne salariale :

1) Ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier ! Diversifier les types d'actifs, les zones géographiques et les secteurs d'activité.

2) Faire des versements réguliers plutôt qu'investir une grosse somme d'un coup. Cela lisse les coûts des titres et réduit l'effet de volatilité des marchés.

Une manière simplifiée d'identifier son profil d'investisseur est de sommer la multiplication de chaque montant investi par le SRI de son fonds et de diviser le total par le montant total de l'investissement.

Pierre investit 4000 euros, 1000 euros dans Safran Classique, 1000 euros dans Safran Dynamique et 2000 euros dans Safran Tresso.

$$\frac{1000*6+1000*4+2000*1}{4000} = 3$$

Le SRI composite de cet investissement est de 3, ce qui permet à Pierre un investissement diversifié et équilibré.

Vos représentants FO peuvent vous informer sur vos droits et les dispositifs de l'épargne salariale et retraite ou recueillir vos propositions. Contactez-nous : contact@fo-safran.com



Guide de l'épargne salariale SAFRAN

Edition 2025

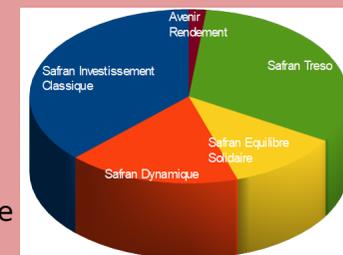
Se constituer un bel apport pour concrétiser ses projets de vie, disposer d'une épargne de précaution pour faire face aux aléas heureux ou malheureux de la vie, ou améliorer ses revenus à la retraite : c'est tout cela que permet l'épargne salariale et retraite à Safran ! Plan d'Epargne Groupe (PEG) et Plan d'Epargne Retraite Collectif (PER Collectif), ces dispositifs ont été élaborés et négociés par les syndicats et la direction générale de Safran dès la création du Groupe en 2005. En signant tous les accords majeurs, FO Safran est un artisan majeur de cette partie de notre socle social très appréciée par les salariés. Pour y voir plus clair, l'équipe FO Safran de votre établissement est heureuse de vous remettre cet aide-mémoire.

Quels sont les placements préférés des salariés de Safran ?

En valeur (80% des montants) et en nombre d'investisseurs, c'est Safran Investissement Classique le fonds préféré (sans doute lié à l'abondement et au souhait d'être salarié actionnaire).

Ensuite, c'est Safran Tresso grâce à sa performance comparable au livret A et son faible risque.

Part du nombre de salariés et retraités par fonds du PEG



Comment booster son épargne avec l'abondement?

Actuellement Safran abonde de 1806 € net un investissement de 3500 €. Cela veut dire que votre épargne est protégée même si l'action perd jusqu'à 34% de sa valeur. Cela réduit fortement le risque affiché par le SRI.

Et pour préparer votre retraite ou l'acquisition de votre résidence principale, Safran ajoute 903 € nets sur les fonds du PER Collectif lorsque vous y placez 1 500 €.

Pour aller plus loin...



Le SRI :

Indicateur Synthétique de Risque en français, soit la capacité du fonds à fluctuer sur une période donnée.

Cette mesure prend en compte le risque de volatilité (variabilité par rapport au marché). Il se divise en deux sous-indicateurs:

- ♦ Le **MRM**, ou la mesure du risque du marché qui est l'ancien indicateur des fonds (SRRI)
- ♦ Le **CRM**, ou la mesure de risque du créateur (solvabilité liée à sa notation)

De manière simplifiée, cela veut dire que la mesure tient compte à la fois de la **manière** de gérer le fonds ainsi que son **contenu**.

Volatilité	Profil	SRI
inférieur à 0.5%	Prudent	1
de 0.5% à 5%	Prudent / Equilibré	2
de 5% à 12%	Equilibré	3
de 12% à 20%	Equilibré / Dynamique	4
de 20% à 30%	Dynamique	5
de 30 à 80%	Dynamique / Offensif	6
supérieur à 80%	Offensif	7

Le SFDR :

Règlement sur la finance durable et transparente (Sustainable Financial Disclosure Regulation)

Ce sont les règles que s'imposent les fonds en termes de durabilité (objectifs sociaux et environnementaux). Trois status sont utilisés actuellement :

Article 6 : Aucune déclaration et aucun objectif durable

Article 8 : Déclaration prise en compte de critère sociaux et environnementaux

Article 9 : Déclaration d'objectifs durables

Cette information est utile pour les investissements de conviction. Cependant les gouvernements français et européen demandent de plus en plus de suivre ces règles dans les épargnes salariales (fonds labélisés ISR, Investissement Socialement Responsable)

Quelques définitions :

Actions : Titres cotés ou non en bourse d'une entreprise. → Associé à un risque fort.

Produits de taux : Produits basés sur un indicateur fluctuant en fonction du marché. Parmi eux : obligations, corporate securities ou encore bonds. → Associé à un risque moyen.

Fonds monétaires : Obligations à court terme (< 1 an). → Associé à un risque faible.

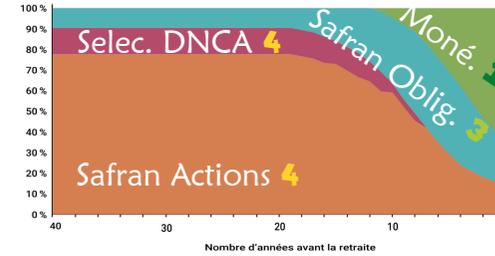
Gestion Pilotée du PERCOL

Trois profils d'investisseur sont proposés par Natixis pour les personnes ne souhaitant pas faire une gestion libre des fonds investis dans le PERCOL : Dynamique Horizon Retraite, Equilibre Horizon Retraite et Prudent Horizon Retraite.

Les profils investissent dans les fonds avec une étoile pour atteindre le mix voulu. ★

Le mix évolue en fonction du temps jusqu'à l'horizon de la retraite en sécurisant progressivement votre épargne. Le mix Dynamique versera plus sur le fonds en action, où le mix Equilibre sera plus sur les obligations et enfin le mix Prudent se rabattra sur le monétaire.

Exemple de profil "Equilibre Horizon Retraite"*



*Extrait du guide de l'épargne salariale 2024

Fonds d'investissement du PEG

Safran Investissement Classique

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Titres SAFRAN (90 à 100%) et 10% de liquidité
Gestion: Natixis

Safran Dynamique

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Actions Europe 75 à 100% et produits de taux 25%max
Gestion: Natixis

Safran Equilibre Solidaire

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Actions monde 40 à 60%, produits de taux 30 à 55%, obligations 0 à 20%
Gestion: Crédit Mutuel

Avenir Rendement

Période recommandée : 3 ans
Contenu : Actions monde 10 à 40%, produits de taux 60 à 90%, obligations 0 à 20%
Gestion: Natixis

Safran Tresor

Période recommandée : 3 mois
Contenu : Titres non cotés SAFRAN 33 à 66%, fonds monétaires 33 à 66%
Gestion: Natixis

Natixis ES Monétaire (ISR)

Nouveau fonds au 1er Janvier 2025
Période recommandée : 3 mois
Gestion: Natixis

Fonds d'investissement PERCOL

Safran Retraite Actions ISR

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Fonds MIROVA EURO SUSTAINABILITY EQUITY FUND (actions Europe)
Gestion: Natixis

Epsens Action ISR Part B

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Fonds SIENNA ACTION EURO ISR (60 à 120% actions europe et 40% produit de taux)
Gestion: Sienna

Selection DNCA Actions Euro PME

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Fonds DNCA ACTIONS EURO PME (actions Europe 75% et reste obligation et monétaire)
Gestion: Natixis

Safran Ethique Solidaire

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Actions Europe 50%, Produits de taux 50%
Gestion: Malakhoff Humanis / Sienna

Selection Dorval Global Conviction

Période recommandée : 5 ans
Contenu : Fonds DORVAL GLOBAL ALLOCATION (Actions Monde 60% et produits monétaire)
Gestion: Natixis

Safran Retraite Obligation ISR

Période recommandée : 3 ans
Contenu : Fonds MIROVA EURO GREEN AND SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND (Obligations vertes 70%, Obligations Monde 20% et Obligations Etats 30%)
Gestion: Natixis

Epsens Monétaire ISR Part B

Période recommandée : 3 mois
Contenu : Fonds SIENNA MONETAIRE ISR (produit monétaire 100%)
Gestion: Sienna